

**R.A.P.- chos****Directeur de la publication : Thomas Guéret**

ISSN 1243-9341 - Imprimé par nos soins - Dépôt légal à parution - Publié par Résistance à l'Aggression Publicitaire (association loi 1901 créée en 1992) - 53, rue Jean-Moulin - 94300 Vincennes - Tph. 01 43 28 39 21 - Tcp. 01 58 64 02 93 - www.antipub.net - contact@antipub.net

**Conseil d'administration :**

Thomas Guéret (président), Marie-Noëlle Botte (vice-présidente), Cyril Ronfort (secrétaire), Sylvie Kahane (trésorière), Christophe Krajewski (trésorier adjoint), Alexandre Baret, François Brune, Laetitia Carton, Guillen Deschamps, Florence Gibert, Lionel Girard, Yvan Gradis, Thomas Jeanneret, Michael Löwy, Philippe Mazy, Jean-Claude Oubbadia, Maurice Pergnier, Colette Pourroy, Daniel Tiran.

**Abonnement : 4 euros - Adhésion : 15 euros (abonnement inclus) - 30 euros (pour les associations)  
Règlement : chèque ou virement à l'ordre de R.A.P. - CCP n° 12 952 24 H Paris****CHRONIQUE**

- **17 octobre 2003 >Paris.** Barbouillage massif dans le métro.
- **17 octobre >Grenoble.** Audience d'appel du procès Paysages de France/Défi-France.
- **28 octobre >Paris.** Assemblée générale extraordinaire de R.A.P.
- **4 novembre.** Lancement de la campagne « La publicité véhicule un message polluant ».
- **7 novembre >Paris.** Barbouillage massif dans le métro.
- **8 novembre >Paris.** Barbouillage massif dans le métro.
- **29 novembre.** Journée internationale sans achat.
- **19 décembre >Paris.** Barbouillage massif dans le métro.
- **9 janvier 2004 >Grenoble.** Victoire de Paysages de France contre Défi-France.
- **10 mars >Paris.** Procès de 62 barbouilleurs du métro.
- **18 mars >Paris.** Grande soirée antipublicitaire (avec Agir pour l'environnement).
- **8 avril >Levallois-Perret.** Victoire de Paysages de France contre Défi-France.
- **28 avril >Paris.** Jugement du procès des 62 barbouilleurs du métro.
- **3-9 mai.** Semaine sans télévision (5 mai: action à Paris).

**Relais de R.A.P. en province**

03 : Laetitia Carton, 04 70 58 08 62  
 21 : Serge Chiasson, 03 80 91 19 77  
 26 : Pierre Nicolas, 04 75 40 64 75  
 29 : Charles Cadeau, 02 98 55 77 99  
 33 : Jean-Bernard Dejardin, 05 56 25 56 12  
 35 : Gérard Pineau, 02 99 55 96 87  
 37 : Fabrice Fresnault, 02 47 64 28 24  
 38 : Maryze Kernevez, 04 76 13 35 33  
 44 : Georges Piou, 02 51 70 10 70  
 59 : Jean-Michel Baucry, paraboc@wanadoo.fr  
 62 : A. Galloni d'Istria, antoine.galloni@laposte.net  
 63 : Cyril Ronfort, rap63@laposte.net  
 67 : Fabien Salzenstein, 03 88 36 78 64  
 69 : Benjamin Brugère, 04 72 00 09 82  
 73 : Philippe Prouvast, 04 79 96 29 36  
 83 : Claude Thoumine, 04 94 04 98 90

**AGENDA**

- **5 juin.** Action nationale de déversement de prospectus, à partir de 14 heures (pour Paris : devant la mairie du XIX<sup>e</sup>).
- **9 juin >région parisienne.** Réunion publique mensuelle de R.A.P., de 20 h à 23 h (se renseigner pour le lieu).
- **21 juin >Paris.** Stand de R.A.P. à la fête de la Musique, de 18 h à 22 h, angle rues Sorbier et Ménilmontant (M° Ménilmontant) [lieu à confirmer] ; chansons, poèmes, textes critiques, témoignages (toutes contributions bienvenues).
- **25 juin >région parisienne.** Assemblée générale de R.A.P., de 19 h 30 à 23 h (se renseigner pour le lieu).

**COORDONNÉES UTILES**

**CASSEURS DE PUB** 11, place Croix-Pâquet, 69001 Lyon - Tél. 04 72 00 09 82 - http://www.antipub.net  
**PAYSAGES DE FRANCE** (association qui lutte notamment contre l'affichage publicitaire envahissant)  
 MNEI - 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble - Tél. & tcp. 04 76 03 23 75 - http://paysagesdefrance.free.fr  
**LE PUBLIPHOBIE**, feuille bimestrielle. - 56 bis, rue Escudier, 92100 Boulogne - Tél. 01 46 03 59 92  
**R.A.P. BELGIQUE** - 96, rue Le Lorrain, 1080 Bruxelles - Tél. 02 / 426 91 91 - http://www.antipub.be

**R.A.P.-@-Toile**

Si vous souhaitez recevoir la lettre électronique mensuelle de R.A.P., complétez le bulletin bimestriel *R.A.P.-Échos*, vous pouvez communiquer votre adresse électronique au siège de R.A.P.

**COURRIER DES LECTEURS**

« Je tenais à vous signaler que je faisais, depuis le 01/01/2004, des versements massifs de papiers publicitaires dans les boîtes aux lettres des bureaux de poste (pas dans les boîtes jaunes), qui sont aussi des pores de l'État. Que le directeur du service médiation du siège groupe Poste (au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui en a la tutelle) m'a clairement annoncé par téléphone le 16/02/04 que le règlement intérieur de la Poste ne stipulait pas que ce geste (mon geste) était une infraction: il s'agit donc d'un acte citoyen, de droit, non pénalisable, quelle qu'en soit la quantité (pas trop surprenant, quand on voit la part de plus en plus importante de la Poste dans le déballage publicitaire!). Il s'agit là d'un acte citoyen responsable auquel je tiens, destiné à leur rappeler en permanence, sans discontinuer, l'ampleur du phénomène de notre société avec l'intensité des dégâts planétaires qu'il engendre (dilapidation des forêts/pollution supplémentaire dont déchets nucléaires/effet de serre et réchauffement climatique/extermination fulgurante, en cours, des espèces animales et végétales: 100 par jour !!!...), à les avoir à l'usure, pour le bien de la Terre et de l'humanité. » **Pierre de Rouen**

« Malgré notre inscription sur toutes sortes de listes multicolores, nous continuons de recevoir des « réclames » concernant surtout notre « santé ». Voici comment nous procédons : ces publicités contiennent des enveloppes « T », cela signifiant que le port sera payé par le destinataire ; nous profitons de ces enveloppes pour retourner le tout à l'expéditeur (l'enveloppe étant ainsi chargée au maximum) en barrant toutes les feuilles au gros feutre noir, en mentionnant diverses remarques telles que « pas intéressé » ou « pas concerné » ou bien encore « je suis en parfaite santé », etc., mais surtout, en gros caractères : « Je vous prie instamment de me sortir de votre fichier. » **Siegwald, Yvon, et Maud**

**OBJET DE L'ASSOCIATION (EXTRAIT DES STATUTS)**

« L'association a pour objet d'aider à la prise de conscience des procédés publicitaires destinés à la mise en condition de la personne, du consommateur et du citoyen, et d'en combattre les nuisances humaines, sociales et environnementales. Particulièrement parmi ces dernières, l'association a pour objet de lutter contre l'affichage dégradant les paysages et le cadre de vie, les pollutions et gaspillages induits (notamment par les prospectus), l'apologie du gaspillage et des consommations d'énergie, et d'agir en faveur du respect et de l'application de la législation relative aux publicités, enseignes et préenseignes.

« Elle agit également contre les pratiques commerciales abusives, pour l'information objective et pour la défense de la vie privée, notamment contre les abus des fichiers informatiques.

« Dans un souci permanent d'humanisme et de démocratie, elle vise enfin la sensibilisation du public, notamment celle des plus jeunes qui doivent pouvoir acquérir l'esprit critique nécessaire à leur futur rôle de citoyens autonomes ; elle s'oppose en particulier à toute introduction de la publicité au sein du système éducatif ; elle recherche l'implication des citoyens dans le respect des particularités et convictions de chacun. »

**R.A.P.- chos****RÉSISTANCE À L'AGRESSION PUBLICITAIRE****N° 47**

JUIN

**BIMESTRIEL**

2004

**0,5€**

À moins de vivre sur une île déserte, personne n'échappe au matraquage, à la pollution et à la manipulation publicitaires. Ce journal est un carrefour de la résistance individuelle et collective à ces diverses agressions.

**ÉDITO****LE RETOUR DE R.A.P.-ÉCHOS****THOMAS GUÉRET**

Après une nouvelle période de plusieurs mois sans parution, vous avez enfin le numéro n° 47 de *R.A.P.-Échos*. L'actualité très chargée de la lutte antipublicitaire, et notamment le procès intenté devant le tribunal de grande instance de Paris par Métrobus et la RATP expliquent notre retard. Les textes que vous pourrez lire devraient vous convaincre que l'association, quoique non directement en cause, a rempli un rôle primordial dans le déroulement de cette joute judiciaire.

Plutôt que de couvrir encore des mois pour rattraper notre retard de parution, en datant ce numéro de février 2004 comme il aurait dû l'être, nous avons préféré le dater de juin, tâcher de reprendre le rythme bimestriel de notre publication, et vous donner toutes les informations sur le procès et ses suites.

De cette phase bouillante de la lutte, une conclusion de première importance peut être tirée : le mouvement antipublicitaire dans son ensemble, dont R.A.P. n'est plus aujourd'hui qu'un maillon et c'est tant mieux, a les moyens de gêner fortement les ambitions expansionnistes des tartufes de la publicité agressive. Nous comptons donc sur votre soutien renouvelé pour continuer de plus belle : cette année, aucun appel à soutien n'a été envoyé en raison de l'actualité, mais cet éditorial en tient lieu. La procédure d'agrément que R.A.P. va lancer cet été nous donnera de nouveaux moyens d'action, mais c'est avant tout sur chacun d'entre vous que repose le mouvement. Soyez remerciés par avance de votre aide.

**BARBOUILLAGES DANS LE MÉTRO PARISIEN : CHRONIQUE****YVAN GRADIS****CROIX NOIRES (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2003)**

Trois nouvelles actions de désobéissance civile semblables à celle du 17 octobre 2003 (v. nos 45-46) se sont déroulées à Paris (et aussi en province, à Bruxelles... et ailleurs), les 7 et 28 novembre, et le 19 décembre : dégradation de centaines, voire milliers d'affiches publicitaires agressives par des centaines d'activistes non-violents toujours aussi soucieux de respecter le mobilier. Les lieux de rendez-vous ayant été diffusés par internet, la police s'est cru obligée d'intervenir : petitement le 7 novembre (une quarantaine d'activistes seulement arrêtés en groupe), grandement le 28 novembre, où il a fallu un déploiement impressionnant de forces de l'ordre (des dizaines de cars) pour empêcher près d'un millier de citoyens d'exercer leur droit de légitime réponse. Ce soir-là, 276 interpellations arbitraires ont eu lieu à titre préventif, alors que les interpellés n'avaient fait que se regrouper à proximité des stations de métro convenues. On imagine l'embarras du ministre de l'Intérieur, confronté à cette mobilisation antipublicitaire massive et non-violente (à quelques exceptions près, hélas !). Mais il n'a pu empêcher quelques groupes de s'infiltrer malgré tout dans le métro pour s'acquitter, même partiellement, de leur mission de salubrité publique. Ainsi les Parisiens, le lendemain, ont-ils pu tout à la fois découvrir, dans la presse, l'ampleur de la mobilisation et de la répression, et admirer, en sous-sol, le talent avec lequel quelques affiches avaient été neutralisées. Le 19 décembre, changement de stratégie : pour esquiver l'affrontement avec la police, rendez-vous avait été donné (par internet) directement sur le quai de certaines stations. Moyennant quoi le salutaire « travail » avait été exécuté par un demi-millier de personnes, réparties en petites équipes plus agiles et discrètes que les fois précédentes. Ce qui n'a pas empêché, toutefois, un certain nombre d'interpellations éparées.

Mémorable automne 2003 ! Une presse en alerte, une opinion publique probablement séduite – à en juger par les nombreux sourires constatés chez les usagers témoins des quatre opérations. Mais aussi des signes avant-coureurs de règlements de comptes de la part du secteur économique touché de plein fouet. Métrobus (régie publicitaire du métro et des bus parisiens, et filiale de Publicis, l'une des premières agences publicitaires dans le monde) a entrepris, dès novembre, de réclamer à la justice l'identité des responsables du site internet. Ce qu'elle a obtenu le 1<sup>er</sup> décembre, sur ordonnance du juge des référés. Quant à R.A.P., depuis qu'elle a démenti être organisatrice ou complice des dégradations commises, elle paraît hors de cause, malgré certains amalgames plus ou moins malveillants dont la presse s'est fait l'écho. Il n'en reste pas moins que, pour l'ensemble du mouvement antipublicitaire, l'hiver sera chaud.

**MYSTÉRIEUX ÉCRITEAU VENGEUR**

Dès les premières heures du lundi 1<sup>er</sup> décembre, une surprise attendait les usagers du métro. Oh ! rien de spectaculaire ! Plutôt du mystère... À l'intérieur des rames de certaines lignes, à chaque extrémité de voiture, l'une des deux affichettes disposées derrière une vitre avait été remplacée par un écriteau sur lequel était imprimé le communiqué suivant, daté du 28 novembre :

« Mille personnes se sont retrouvées à Paris pour répondre à l'appel au recouvrement des espaces publicitaires du métropolitain. Un nombre comparable d'agents des forces de l'ordre a été mobilisé pour étouffer la contestation. Deux cent soixante-seize interpellations sur la voie publique, motif : attroupements illicites. Seuls deux quais ont pu être investis (*sic*), les affiches publicitaires maculées de peinture subversive. Une fois de plus et au mépris des libertés fondamentales, les forces de l'ordre ont été mises au service des puissants. Défendons le droit de chacun à faire entendre sa voix. RÉSISTANCE, WWW.STOPUB.TK. »

Vu le nombre d'écriteaux apposés si vite, et qu'il avait bien dû falloir recourir à des clés spéciales pour ouvrir toutes ces vitres, qui donc avait pu accomplir cette vengeance éclair dans des conditions que l'on eût cru réservées aux employés du métro ?